

Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction de l'attractivité des métiers et  
du recrutement

La ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative,

Vu l'arrêté du 17 février 1986 modifié fixant la liste des spécialités exercées par les conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2019 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ;

Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe, du concours interne et du troisième concours de recrutement de conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ;

Vu les propositions du président de jury,

## ARRETE

Article 1 : Le jury du concours du concours externe, du concours interne et du troisième concours pour le recrutement des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse est constitué comme suit pour la session 2026 :

### Président

M. Frédéric MANSUY  
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

### Vice-Présidente

Mme Claire GUIMBAUD  
Inspectrice de la jeunesse et des sports hors classe  
Représente une cheffe de service déconcentré

Académie de LIMOGES

### Membres du jury

M. Antoine ARKI  
Inspecteur de la jeunesse et des sports  
Représente un professionnel d'une collectivité territoriale

Académie de CLERMONT-FERRAND

Mme Mathilde GOUGET  
Inspectrice de la jeunesse et des sports classe exceptionnelle  
Désignée par la direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative

Administration centrale

Mme Christelle RICHARD  
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse hors classe  
Représente le corps des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse

Académie de NANTES

M. Florian SZYNAL  
Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse  
Représente le corps des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse

Académie de POITIERS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 15 janvier 2026

Pour la ministre des sports, de la jeunesse  
et de la vie associative et par délégation,  
La sous-directrice de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

  
Nadine COLLINEAU